

COMMUNICATION DE M. HOUZÉ.
LE MINEUR NÉOLITHIQUE DE STRÉPY (HAINAUT).

En 1891, le premier squelette néolithique découvert dans le Hainaut, appartenait à un mineur enseveli sous un éboulis de sable, au moment où il donnait un coup de pic de bois de Cerf.

Le squelette dont nous allons faire la description, est encore celui d'un mineur dont la mort est due à la même cause. Il a été trouvé sur le territoire de Strépy ; ses ossements étaient mêlés à

céux d'un jeune enfant et près d'eux se trouvaient deux pics de bois de Cerf.

Le squelette du mineur, malgré sa friabilité, a pu être en partie reconstitué : le crâne est à peu près complet, il ne lui manque que le côté droit de la face et la partie la plus saillante des deux zygomes ; la mandibule est privée de sa branche montante droite. Les vertèbres sont fortement mutilées sauf l'axis, ainsi que le bassin, dont il ne reste que des fragments d'os iliaque et de sacrum ; les côtes sont brisées ainsi que les omoplates et les clavicules. Les humérus sont à peu près intacts ; les os de l'avant-bras sont parcellaires ; les os de la main sont incomplets. Les fémurs sont entiers, le tibia droit également ; les péronés sont fragmentaires. Les os des pieds sont fortement avariés, sauf l'astragale et le calcanéum gauches.

Le squelette de l'enfant est trop parcellaire pour être décrit ; il ne reste du crâne que des morceaux de pariétaux et de l'écaille occipitale ; le fémur gauche, long de 128 millimètres, donne l'âge approché. La diaphyse est encore lisse, l'épiphyse inférieure n'est pas soudée ; le grand trochanter est soudé ; ces caractères permettent de conclure que cet enfant avait de 3 1/2 à 4 ans ; on sait que c'est pendant la quatrième année que se soude l'épiphyse inférieure, d'après les recherches si bien faites de Rambaud et Renault.

DESCRIPTION DU SQUELETTE D'ADULTE. — *Crâne.* — C'est un crâne masculin, adulte. La glabelle, n° 4, présente le maximum de saillie de l'échelle de Broca ; l'inion est peu accusé, n° 2 ; les apophyses mastoïdes sont larges et hautes, le bord supérieur de l'orbite est épais ; les condyles occipitaux sont larges, le trou occipital de grande dimension. Toutes les sutures de la voûte sont ouvertes. Cette absence de soudure et l'usure considérable de la denture autorisent à fixer l'âge du mineur, 35 à 40 ans. La complication des sutures augmente d'avant en arrière comme celle des crânes néolithiques de la province de Namur, que nous avons décrits. La suture lambdoïde présente le n° 5, maximum de complication de la notation de Broca ; à ses deux extrémités se trouvent des os wormiens de grande dimension, n° 4 à gauche, n° 3 à droite.

Norma verticale ou supérieure. — Le contour supérieur est piriforme, les arcades sourcilières forment un relief saillant vers la région glabellaire ; les zygomes sont cryptozyges, la suture coro-

nale, n° 2-3 vers le bregma, est plus compliquée en arrivant aux stéphanions. La suture sagittale, n° 4, présente quelques petits os intersuturaux en arrière de la région de l'obéliion qui est sinueuse; à droite seulement, il y a un trou pariétal qui est petit. La suture lambdoïde offre le n° 5 de complication, c'est-à-dire le maximum. Le contour postérieur ne comporte aucune saillie de l'occipital dont l'écaille est plutôt aplatie. Les bosses frontales sont assez accusées, les bosses pariétales moyennement développées.

Norma latérale. — La face est prognathe, les os nasaux sont conservés, les arcades sourcilières fortement projetées en avant, dépassent la glabelle qui est fort saillante; la courbe frontale, assez régulière, a son maximum d'altitude au bregma, altitude qu'elle conserve sur un parcours de 8 centimètres environ en arrière de ce point; elle descend brusquement alors jusqu'à l'inion; de là elle devient concave pour reprendre sa convexité jusqu'à l'opisthion. Les apophyses mastoïdes sont hautes et robustes. L'occiput est aplati sans méplat prélambdaïque. L'apophyse mastoïde est large et haute.

Les crêtes temporales sont peu marquées.

Norma postérieure. — La face postérieure est pentagonale, les côtés latéraux sont un peu obliques de dehors en dedans et de haut en bas; la suture lambdoïde présente le maximum de complication et, vers les astériens, il y a des os wormiens signalés plus haut. La dépression sus-mastoïdienne est très accusée du côté droit, elle est moindre à gauche. Les lignes semi-circulaires de l'occipital sont peu marquées.

Norma antérieure. — Le front est haut; les bosses frontales sont modérément accusées; les arcades sourcilières sont très accusées du côté interne; la fosse canine est assez profonde. La cavité orbitaire est basse.

Norma inférieure. — Les condyles occipitaux sont larges et fortement convexes. Le trou occipital est très grand et nettement losangique. L'arcade dentaire, réduite au côté gauche, est mutilée; sa courbe est parabolique; il ne manque que l'incisive latérale tombée *post mortem*; l'usure dentaire est considérable; il y a une vaste cavité de carie occupant la partie postérieure de la deuxième molaire et la face antérieure de la troisième.

Mensurations.

| Crâne cérébral. | Crâne facial. |
|--------------------------------------------|----------------------------------------|
| D. antéro-post. max. 182 | D. biorbitaire externe. 106 |
| D. antéro-post. iniaque 175 | — interne 97 |
| D. transverse max. 146 | D. bimalaire. (?) 107 |
| D. biauriculaire 117 | D. bijugal. (?) 126 |
| D. bitemporal 140 | D. bizygomatique (?) 132 |
| D. stéphanique 119 | L. ophryo-alvéolaire 93 |
| D. frontal min. 99 | L. naso-alvéolaire 75 |
| D. astérique 119 | L. spino-alvéolaire 23 |
| D. basilo-bregmatique. 135 | Hauteur pommette. 25 |
| Ligne naso-basilaire 96 | Largeur orbitaire (?) 45 |
| Longueur trou occipital 39 | Hauteur orbitaire 32 |
| Largeur — 35 | Largeur interorbitaire. (?) 23 |
| Courbe sous-cérébrale. 22 | Ligne naso-spinale 52 |
| — frontale totale 130 | Largeur max. narines (?) 24 |
| — pariétale 142 | Hauteur apophyse mastoïde 39 |
| — sus-occipitale 70 | Distance auric. orbit. 72 |
| — occipitale totale 112 | Longueur palatine (?) 53 |
| — transverse sus-aur. 323 | Largeur — (?) 35 |
| — transversale totale. 450 | Indice facial (?) 70.45 |
| — pré-auriculaire 238 | — nasal (?) 46.15 |
| Circonf. horizontale totale 520 | — orbitaire. 71.11 |
| Indice de largeur-longueur 80.21 | — palatin (?) 66.03 |
| — de hauteur-longueur 74.17 | |
| — de hauteur-largeur. 92.46 | |
| — frontal 67.80 | |
| — stéphanique 74.70 | |
| — trou occipital 89.74 | |

Mandibule. — La mandibule est incomplète, la branche montante droite manque. Elle est robuste, les gonions sont rugueux ; le menton est triangulaire. Au-dessus du trou mentonnier gauche existe une perte de substance, un trou de la grosseur d'un pois, en communication avec l'alvéole de la deuxième prémolaire ; les bords de ce trou sont mousses. Cette cavité a été fort probablement produite par une alvéolite avec fistule osseuse. La branche montante forme, avec le corps, un angle presque droit. Les deux prémolaires droites, les deux prémolaires et la première molaire gauches sont tombées *post mortem*. Les dents sont usées jusqu'au collet, les molaires jusqu'au fût, sauf la troisième du côté droit.

La mandibule ne repose pas sur le plan horizontal par le tiers médian de son bord inférieur.

Mesures mandibulaires.

| | | | |
|---------------------------------------|---|------------------------------------|------|
| Ligne bicondylienne (?) 126 | } | Largeur branche | 30 |
| — bigoniaque (?) 89 | | Corde gonio-symphysienne | 81 |
| — mentonnière. (?) 42 | | — condylo-coronoïdienne | 30 |
| Hauteur symphysienne | | Angle mandibulaire | 124° |
| — molaire | | — symphysien | 88° |
| Longueur branche | | Projection mandibulaire | 105 |

Os longs. — L'humérus droit est robuste, la circonférence au-dessous de la tête est de 70, le tour de la tête est de 132, la longueur est de 319. Il n'y a pas de perforation olécranienne.

Les os de l'avant-bras sont trop mutilés pour être décrits.

Les os du carpe, du métacarpe et les phalanges sont courts et larges, sauf les phalangettes qui sont plutôt grêles.

Les fémurs ont, l'un et l'autre, un troisième trochanter et une fosse hypotrochantérienne.

Le fémur gauche en position a une longueur de 443.

La partie supérieure de la diaphyse a pour diamètre antéro-postérieur 24, pour diamètre transverse 31; l'indice de platymérie est de 77.41; la somme des deux diamètres 55 est faible pour un fémur masculin.

La ligne âpre est assez saillante; au milieu de la diaphyse, le diamètre antéro-postérieur est de 29, le transverse de 26, l'indice de section, appelé indice pilastrique par Manouvrier, est de 111.5.

Le tibia gauche présente une rétroversion fort accusée, sa longueur est de 342; le diamètre antéro-postérieur, au niveau du trou nourricier, mesure 32; le diamètre transverse, 23; l'indice de platycnémie est de 71.87. La somme des deux diamètres 35 est faible comme au fémur.

La taille, reconstituée par la longueur de deux os du membre inférieur et un os du membre supérieur, est :

| | | | |
|-------------------|--------------------------------------|-----------------------|------|
| Fémur | 443 + 0.002 = 445 | taille-correspondante | 1664 |
| Tibia | 342 + 0.002 = 344 | — | 1620 |
| Humérus | 319 + 0.002 = 321 | — | 1640 |
| | 1664 + 1620 + 1640 — 0.02 = 1624 13. | | |

En résumé, le mineur néolithique de Strépy est du même type que celui d'Obourg. Il est, comme lui, sous-brachycéphale. L'occiput est aplati, la région faciale est un peu prognathe dans son ensemble. L'indice frontal est mésosème comme les deux indices

verticaux. Le front est peu développé en largeur, l'indice stéphannique est d'une extrême microsémie.

L'indice du trou occipital est, au contraire, d'une mégasémie très marquée.

La face est longue, l'indice facial est très mégasème et l'indice nasal est leptorrhinien.

L'indice orbitaire 71.11 est microsème; la longueur orbitaire dépasse celle du vieillard de Cro-Magnon.

La taille est petite.

Par la plupart des caractères signalés, le squelette du mineur de Strépy relève, comme celui d'Obourg, du type moyen que nous avons dégagé en étudiant la grande série néolithique de la province de Namur.

M. le PRÉSIDENT adresse ses remerciements à M. Houzé et rappelle que, dans une précédente séance, il a donné, au sujet de la trouvaille de Strépy, les conditions géologiques du gisement.